



Travail en nacelle : Risque de chute

Les deux principales causes de chute lors de l'utilisation d'une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnel (PEMP) sont :

- **L'éjection de l'opérateur hors du panier**, notamment lors du franchissement d'un trou, d'une dénivellation ou d'un obstacle.
- **Le renversement de la plateforme** dû à une perte de stabilité.

Pour prévenir les risques de chute de la nacelle liés à ces 2 évènements, l'opérateur doit impérativement :

- porter un **harnais de sécurité**
- être relié par une **longe ou absorbeur de longueur adaptée empêchant toute sortie du panier**
- être **attaché au point d'ancrage prévu sur la PEMP**
- travailler avec la présence d'une **vigie formée**, capable d'intervenir en cas de besoin.



La hauteur,
ça se travaille à deux.



Avant de commencer mon travail à la nacelle, je m'assure que je suis équipé pour me protéger des risques de chutes de hauteur.



Règle d'or n° 2

J'utilise tous les moyens de protection contre les chutes

